



RADIALL, Groupe GATTAZ 2014

Faites ce que je dis mais pas ce que je fais (publié sept.2015) Le Groupe Radiall est dirigé par Pierre Gattaz, le président actuel du MEDEF, une organisation patronale qui se plaint en permanence du manque de compétitivité des entreprises. Le Groupe Radiall se caractérise par une croissance continue de l'activité en France et à l'étranger avec pour principale conséquence une forte hausse des résultats et ceci pour le plus grand bonheur des actionnaires, dont les dividendes ont triplé entre 2010 et 2014. Le Groupe Radiall, se caractérise aussi par des recrutements de personnel en statut précaire : en 2014, seuls 9% des recrutements l'ont été sous contrat à durée indéterminée, essentiellement dans les entreprises françaises, code du travail oblige. Si la modération salariale était de mise jusqu'en 2014, à l'exception des salaires des dirigeants, l'augmentation de 13% de la moyenne des salaires individuels (ensemble du Groupe) en 2014 laisse rêveur. Et si on inclut les cotisations sociales, la rémunération globale d'un salarié du Groupe aurait augmenté de 31% sur un an. Virus philanthropique ou autres raisons ? Quant au CICE, sa progression en 2013, puis 2014 se noie dans celle des dividendes Le Groupe Radiall, c'est aussi depuis 2011, une pratique des prix de transfert dans un but probable d'optimisation fiscale, entraînant une baisse relative des résultats en France, et par voie de conséquence celle des impôts sur le bénéfice payés sur le territoire national. Quant au respect du code de bonne conduite préconisé par l'AFEP-MEDEF qui invite les mandataires sociaux à renoncer à leur contrat de travail, P Gattaz s'en affranchit et cumule mandat social et contrat de travail.

Principales caractéristiques du Groupe Radiall

Une activité de production de composants électroniques destinés aux équipements militaires et aéronautiques, aux télécommunications sans fil et aux applications industrielles

Une dimension mondiale : des entreprises dans 5 pays d'Europe, et dans 7 pays hors Europe

Un effectif moyen en 2014 de 1 479 salariés et 1 475 intérimaires et régie

Une structure à 3 niveaux

En haut de la pyramide la famille Gattaz qui représente 93 % des actionnaires de l'ensemble du Groupe, notamment au travers de deux holdings Hodiall et Société d'investissement Radiall (SIR)

En dessous la société française Radiall SA, avec ses 1 033 salariés, qui assure plus de la moitié de la production du Groupe et possède directement ou indirectement 16 filiales, dont 3 en France, et 13 à l'étranger.

Les 16 filiales sont des entreprises de production ou de simples bureaux de vente pour 8 d'entre elles.

La structure de ce groupe varie fréquemment, des filialisations ou des fusions font apparaître une nouvelle filiale ou en disparaître une autre. Ainsi, Raydiall est passée de filiale à 100% à filiale à 50% en 2013

Groupe Radiall en 2014 – Chiffre d'affaires :+ 20%, Résultat net : + 83%

Après avoir connu des progressions en 2011, 2012 et 2014, l'année 2014 bat tous les records :

*« Portée par la bonne santé de l'industrie aéronautique et le déploiement des réseaux télécoms de 4ème génération, l'année 2014 a été marquée par **une croissance organique très soutenue de 20,9%**, et une excellente performance opérationnelle, qui nous ont permis d'accroître **la marge opérationnelle de 82,3%**, de réaliser un résultat net de 12,2% du chiffre d'affaires, et de dégager sur l'année plus de 30 millions d'euros de trésorerie » (Rapport financier Radiall 2014, p 3)*

Le résultat net est de 18,5 millions € en 2013 à 33,9 millions € en 2014.

Groupe Radiall et les contrats précaires

« La croissance de l'activité a conduit à l'accroissement des effectifs **de 5,1%** soit **146 personnes supplémentaires** sur l'exercice de décembre 2013 à décembre 2014, principalement au Mexique et en France. **Cet accroissement a porté essentiellement sur les effectifs régies et intérimaires**, le nombre total de **contrats à durée indéterminée s'étant accru de 13 personnes** et les contrats à durée déterminée de 7 personnes » (Rapport financier Radiall 2014, p 15)

Notons que c'est bien la croissance de l'activité de 20% qui a contraint le Groupe à recruter et non les « allègements de charges »

Notons ensuite qu'en 2014, sur 146 personnes recrutées dans le Groupe Radiall, 13 personnes l'ont été sous contrat à durée indéterminée.

Ainsi, pour l'ensemble du Groupe, en 2014, les effectifs précaires représentent 50% de l'effectif total. En 2013, ce pourcentage était de 36% du total

En France, sur un effectif moyen de 1364 personnes, les salariés (CDI et CDD) représentent encore 78% du total, M. GATTAZ se doit encore de respecter le code du travail français

De la modération salariale à de bien curieuses évolutions en 2014

Pour l'année 2013, l'augmentation des frais de personnel avait été très modérée, à l'instar des années précédentes. L'année 2014 connaît des évolutions erratiques :

Coût du personnel extérieur : – 21% en moyenne par personne

Coût du personnel salarié (avant déduction du CICE) : + 31% en moyenne par personne

Aucun commentaire n'est fait dans le document de référence sur pareille « dérive ». Pour les 1033 salariés de Radiall SA, l'augmentation du coût total (hors CICE) est de 11%, il semblerait donc que ce soit à l'étranger que des salariés aient reçu un pactole !!!

Groupe Radiall et l'optimisation fiscale

Extrait du rapport financier annuel 2010 (page 45)

« *PLAN D' ACTIONS POUR 2011*

Dans un souci d'amélioration permanente du contrôle interne du Groupe, le Conseil de Surveillance de Radiall a transmis ses recommandations au Directoire pour l'exercice 2011.

Celles-ci s'articulent autour des axes suivants :

*– Finaliser les nouvelles procédures de comptabilisation **des prix de revient industriels et d'évaluation des prix de transferts** et mettre en place des procédures homogènes sur les différents sites du Groupe. »*

La consigne est d'autant plus facile à exécuter que la société française Radiall SA effectue près de la moitié (48%) de son chiffre d'affaires avec les filiales du groupe à l'étranger, il suffit donc de baisser ses prix de vente pour faire apparaître la marge dans un autre pays.

On note d'abord que dans les rapports annuels suivants, la consigne n'est plus renouvelée, ce qui permet de supposer qu'elle a été respectée.

En outre, l'évolution entre 2010 et 2014 des données financières ne laissent aucun doute sur l'efficacité de Pierre Gattaz, concernant la mise en place des prix de transfert

En 2010, la production en France assurait 72% des ventes totales du Groupe, et son résultat (opérationnel) représentait 46%

de celui du Groupe

En 2011, la production en France assure toujours 72% des ventes totales du Groupe mais le résultat (opérationnel) ne représente plus que 19% de celui du Groupe, l'hypothèse du transfert de marge est plausible.

Les années suivantes, ces indicateurs resteront à des niveaux comparables à 2011, confirmant ainsi la probabilité du transfert de marge.

Les conséquences sur l'impôt sur les sociétés payé en France sont évidentes : malgré l'augmentation des bénéfices, les impôts payés en France se réduisent comme une peau de chagrin

Si l'évolution du montant des impôts sur le bénéfice peut être due à la pratique des prix de transfert, la baisse est accentuée par l'utilisation de la méthode dite « intégration fiscale » qui permet à Radiall France de reporter les déficits des autres sociétés françaises dans son résultat fiscal sur une durée illimitée.

Ainsi, l'optimisation fiscale se traduit par une baisse continue du taux d'imposition des bénéfices du Groupe, de 31% en 2010 à 22% en 2014

Groupe Radiall et les dividendes à la famille GATTAZ

Compte tenu d'un éventuel transfert de marge à l'étranger, le versement des dividendes se passe en deux temps

Premier temps : Rapatriement des bénéfices réalisés à l'étranger

D'un montant de 3,1 millions en 2010, les bénéfices rapatriés passeront à 14,3 millions € en 2014 (dividendes versés à Radiall SA)

Deuxième temps : Versement de dividendes aux actionnaires

D'un montant de 1,5 million € en 2010, les dividendes versés passeront à 2,8 millions en 2013 et 4,6 millions en 2014.

Quant au CICE, il est passé de 0,8 million € en 2013 à 1,3 million en 2014

Ces quelques données indiquent que le CICE n'a aucun impact sur la compétitivité mais bien sur les distributions de dividendes

Commentaires sur les articles parus en 2014

En réponse aux articles sur le Groupe Radiall, parus en 2014 dans deux journaux « Canard Enchaîné » et 'l'Humanité » et M. Gattaz avait cru bon donner des cours d'économies pour débutants.

Ses explications traduisent une parfaite mauvaise foi. Un seul exemple suffit

Dans l'article de l'Humanité, il était affirmé

« Le chiffre d'affaires en 2013 représente 67% du chiffre d'affaires total du Groupe, le résultat opérationnel 15% du résultat total et l'impôt sur le bénéfice payé en France 3% du total des impôts »

Réponse de M. GATTAZ

“Bon, là, c'est vraiment n'importe quoi. La page 14 du rapport financier précise bien que le chiffre d'affaires en France est de 35 millions environs, sur 235 millions au global. En gros, 85.3% du Chiffre d'affaires est réalisé hors de France. Mais j'ai maintenu 50% des effectifs en France (et 69% de la masse salariale)”

M. Gattaz sème volontairement une confusion entre la production réalisée en France, en grande partie destinée à l'export et les

seules ventes effectuées en France

Une partie importante de la production réalisée en France est vendue à l'étranger et mettre en rapport les ventes réalisées en France avec les effectifs des entreprises françaises est totalement incohérent.

En page 48 du rapport financier 2013, le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises françaises du groupe est bien de 157 millions € pour un total de 235 millions €, soit 67% du chiffre d'affaires total.

Donc il y a pertinence entre la part (50%) des effectifs français, la part de la masse salariale (69%) du total et la part du chiffre d'affaire de 67%.

Enfin come dénoncé dans le journal « Le Parisien » du 8 mai 2015, sous le titre « Le deux poids, deux mesures » M. GATTAZ ne s'applique pas à lui-même le code de bonne conduite édicté par l'AFEP-MEDEF, à savoir le non cumul d'un mandat social et d'un contrat de travail..

Sources

- Rapports financiers annuels Radiall 2010 à 2014
- Blog de P. GATTAZ
- Parisien du 8 mai 2015

URL de l'article : <https://www.cuisinedespatrons.com/radiall-groupe-gattaz/>